

FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL  
N° CONVENTION CZZ 1813.01 A

AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT

GESTION DES FORETS NATURELLES ET APPROVISIONNEMENT  
DURABLE EN BOIS DES VILLES DU SAHEL

Projet FONABES



CIRAD, Centre de coopération internationale  
en recherche agronomique pour le développement  
CIFOR, Center for International Forestry Research  
ONFI, Office National des Forêts internationales

Compte rendu succinct de mission  
à Niamey du 17 au 21 janvier 2017

<b>UCC</b>	: Niger
<b>Rédacteurs</b>	: Pierre Montagne, Idrissa Oumarou
<b>Date</b>	: du 17 au 21 décembre 2017
<b>Lieu</b>	: Niamey
<b>Objet</b>	: Appui à l'Equipe UCC Niger
<b>Ordre du jour</b>	: 1/ BEIE : Etat d'avancement des travaux d'inventaire et cartographie pour élaboration des PSG, voir annexe 1 2/ BEIE : Préparation des modalités d'harmonisation des politiques forestières bois-énergie des 3 pays FONABES 3/ Debout Niger : - Analyse diagnostic de l'expérience CFD année 2010-2012 4/ DGEF : - Point d'élaboration des PAGS (C2) voir annexe 1 - Préparation composante 3 CFD et mise au point BDD 5/ INRAN / DGEF : Etude Suivi-environnemental (étude comparative Baban Rafi – Makalondi/Tientergou) 6/ DEBOUT Niger : - Bilan 2016 et perspectives 2017 - Préparation composante 2b (reprise des marchés ruraux dans les 9 sites cibles : étude préalable et proposition méthodologique) 7/ Réunion SCAC préparation atelier scientifique « gestion des ressources naturelles et changement climatique) 8/ Réunion avec AGRHYMET : collaboration 2017 avec Fonabes 9/ Préparation de l'enquête « prix » Composante 4 10/ Point site web <a href="http://www.fonabes.org">www.fonabes.org</a>
<b>Personnes rencontrées</b>	: - Idrissa Oumarou, responsable UCC Niger - Souley Doudou, responsable BDD 3 pays - Hamadou Karsani, comptable Debout Niger - Garba Doga, directeur Debout Niger - Mamadou Mamane, consultant politiques forestières - Mamoudou Hamadou, consultant CFD - Kadidja Idrissa, consultante sociologue

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Baba Oubarakou, consultant marchés ruraux</li> <li>- Dr Amani Abdou, chercheur INRAN suivi environnemental</li> <li>- Dr Ichaou Aboubacar, consultant forestier PAGES</li> <li>- Pr Sanoussi Atta, chercheur AGRHYMET</li> <li>- Dr Maguette Kaire, expert forestier AGRHYMET</li> <li>- Regis Guillaume, attaché de coopération SCAC Ambassade de France</li> <li>- Alio Hamidil, directeur BEIE</li> <li>- Col Major Abdou Malam Issa, Directeur général des eaux et forêts</li> <li>- Voir annexe 1 participants réunions 1 et 2</li> </ul>
<b>Lieux de réunion</b>	- Les discussions se sont déroulées dans les locaux de l'UCC Niger chez le partenaire Debut Niger, à la DGEF et à l'INRAN DG

## 1. Introduction

La mission du chef de projet, accueillie par le responsable UCC Niger, a été organisée du 18 au 21 janvier 2017. Le calendrier de travail préalablement établi (voir annexe) a été exécuté à 100%.

## 2. Composante 1b : élaboration des SDAFC

Le travail de rédaction des 3 SDAFC se poursuit. Ils devraient être disponibles à la fin de ce mois comme convenu lors de la réunion de décembre 2016 des UCCs à Ouagadougou.

## 3. Composante 2 : élaboration et mise en œuvre des PAGES/PSG

### 3.1 Composante 2a : Elaboration des PAGES

#### 3.11 Inventaires des terroirs forestiers par BEIE

Deux réunions ont permis de faire le point sur le déroulement de l'activité qui vise à l'évaluation dans les 9 terroirs forestiers ciblés, après leur délimitation, des stocks de bois et à la caractérisation de la ressources.

Ce travail a été confié par avenant au partenaire BEIE qui dispose d'une équipe d'inventaire habituée à ce genre d'exercice.

Les travaux se sont déroulés au cours du mois de décembre 2016.

Après les travaux de terrain et la saisie et traitement des données, des réunions de concertation se sont déroulées avec l'expert forestier en charge de la finalisation de l'évaluation des stocks et fixation des quotas PAGES/PSG. La cartographie a été faite par le consultant SIG et une mission du consultant 3 pays SIG basé à Bamako a permis de mettre en forme et de rendre comparable les cartes obtenues entre les 3 pays. Un rapport factuel BEIE fait le point sur le processus des travaux d'inventaire, les difficultés rencontrées et résultats obtenus.

L'expert forestier a précisé l'enjeu de ces PAGES /PSG relativement à la mise en œuvre de la SED au Niger et de l'importance de leur validation par l'AF.

### 3.2 Composante 2b : Mise en œuvre UCC Niger

Une rencontre a eu lieu avec le Secrétaire Exécutif (SE) de Debut Niger (DN), Mr Garba Doga, pour présenter le bilan 2016 et les perspectives 2017. Dans sa réaction le SE a particulièrement insisté sur le CFD, qui, à son avis est un instrument stratégique absolument indispensable à mettre en place, mais il faudrait d'abord procéder à un diagnostic au niveau des communes. Son fonctionnement est important et il faut instituer des rencontres régulières, et impliquer pleinement le service forestier en autorisant des contrôles réguliers, être en contact permanent et impliquer les cadres techniques départementaux.

Lors des discussions intervenues, il a été convenu que c'est au partenaire Debut Niger (DN) que le projet va confier l'organisation de la mise en œuvre de la composante 2b après élaboration des

PAGS/PSG par BEIE, la reprise des 9 marchés ruraux sur la base des travaux d'étude réalisés en 2016 (élaboration des SDAFC et des PAGS).

Les plans d'aménagement devraient être disponibles et validés au plus tard le 15 mars. Ainsi, une étude préalable au niveau des villages a été confiée à 2 consultants (Kadidja Idrissa et Baba Oubarakou) sous le couvert de DN avec proposition méthodologique. Les 2 consultants ont été imprégnés de la situation qui prévaut, des résultats attendus, et du délai de travail.

Le point important est que l'on devra absolument éviter de refaire les mêmes erreurs que par le passé. Il apparaît fondamental par exemple de revoir complètement les relations institutionnelles internes aux SLG et faire en sorte que les relations familiales préexistantes soient bannies.

Bien de personnes voient les marchés ruraux comme un instrument de destruction de la forêt. Ce qui est faux, car 20 ans de SED n'est pas un échec total. Dans le cadre de l'étude préalable et devant conduire à la restructuration et relance des 9 SLG à réaliser dans le contexte des 9 villages cibles retenus, il s'agira d'une part de revoir le fonctionnement social des SLG entre les différents pouvoirs locaux et de bien ressortir le rôle de la femme. En effet, de mauvaises attitudes ont miné le fonctionnement des marchés ruraux où les présidents sont restés présidents depuis plus de 10 ans, les gestionnaires sont leurs gendres, pas de sanctions, pas de structuration, etc... Peut-on confirmer cet état de fait ou pas? Il faut également détecter si les hameaux sont exclus au terme de la répartition des retombées des avantages des marchés (taxes), voir la relation des hameaux avec le "village centre", cas de Mossipaga. La place des hameaux dans les SLG devra être revue et devra contrebalancer celle occupée par les villages centres. L'étude devra faire des recommandations au terme de l'étude pour dire comment restructurer les SLG, comment assurer leur opérationnalité, avec la participation des femmes.

L'enjeu est de disposer d'un pré-diagnostic fin février 2017, ceci sans entrer dans un processus long et fastidieux. Il s'agira que ces marchés ruraux, enfin, aient une durée de vie supérieure à celle des projets !!

Deux consultants fournis par Debout Niger sont prévus :

- Phase 1 : Une première mission terrain en binôme constitué par une consultante Socio-Genre et un agent animateur confirmé qui interviendront dans les 9 sites villageois (et les hameaux).
- Phase 2 : Chaque intervenant a son propre agenda.

L'animateur assurera, seul, sur la base des recommandations du binôme, la restructuration des SLG en veillant à ne pas se fourvoyer dans une voie sans issue. La consultante sociologue assurera un suivi et rapportera le déroulement de ces tâches sur ce qui se passe, est-ce que le travail est bien fait, est-ce qu'on est sur une bonne ligne? Un suivi « qualité en quelque sorte.

La proposition méthodologique devra être disponible vers la mi-mars 2017 pour un début des travaux de remise à niveau des SLG à partir de début avril sur une période de 3 mois maximum.

Au cours des discussions, il a été posé la question sécuritaire. Il s'agira notamment de se renseigner sur les zones marquées par l'insécurité (voir col Hassane Djibo).

L'UCC est chargée d'élaborer les projets de TDR et le budget au plus vite pour engager les travaux avant la mi-février 2017.

#### **4. Analyse diagnostic de l'expérience CFD Gesforcom**

Des discussions avec le consultant pressenti pour ce travail, il est ressorti les points suivants :

- Le Chef de projet a introduit la question en affirmant que le projet avance, et il y a un début d'exécution de la composante 2 avec la délimitation des terroirs, la cartographie COS et l'inventaire forestier (point effectué avec BEIE). La rédaction des PAGS (Composante 2a) suivie de la remise à niveau des SLG (Composante 2b) par DN vont suivre.
- Il y a donc en proche perspective le démarrage de la composante 3 (Relance du CFD), et pour cela, il y a lieu dès à présent de préparer sa mise en œuvre. A cet effet, le constat gênant qu'il faut dire, c'est que le CFD s'est écroulé en fin 2011 avec la fin du Projet Gesforcom alors que les recettes enregistrées dépassaient 10 millions FCFA. Relancer le CFD dans de telles conditions serait

synonyme d'un autre échec. Il faudrait d'abord connaître véritablement les raisons qui ont entraîné son arrêt brusque pour mieux comprendre ce qui n'a pas fonctionné, ou ce qui s'est passé.

- Le Coordonnateur UCC Niger est intervenu à son tour pour dire que la composante 3 (mise en place du CFD) constitue un des principaux objectifs à atteindre par FONABES. FONABES n'aura eu de bonne raison d'exister que si réellement un CFD fonctionnel est mise en place et ce, pour fonctionner durablement. Suite aux concertations communales organisées en mai et juin 2016, les populations et mêmes les responsables communaux ont réclamé la remise sur pied du CFD. Aussi, les concertations villageoises en octobre 2016 ont permis de connaître quelques raisons de l'échec du CFD 2009. Mais les raisons profondes ayant entraîné l'arrêt de ce CFD ne sont pas connues. Cela comporterait un risque de le reprendre dans ces mêmes conditions. De ce fait, pour garantir d'une part une gestion rationnelle des ressources avec un véritable respect des normes de coupe (quotas, parcellaires, etc...) et d'autre part pour permettre aux communes des retombées financières conséquentes en rapport avec l'exploitation de leurs ressources, une étude diagnostique doit être menée pour dégager les responsabilités et donner les pistes à suivre pour un succès réel.
- Un projet de TDR destiné à un travail d'étude sera élaboré et tiendra compte de la nécessité de rencontrer tous les acteurs à tous les niveaux en vue d'une analyse profonde et cohérente de la situation pour définir les axes et les stratégies à suivre.

## 5. Composante 4

### 5.1 Harmonisation des politiques forestières dans les 3 pays

- En référence aux TDR du projet, il a été rappelé par le Chef de Projet que toutes les activités réalisées dans les 3 pays visaient à engager l'harmonisation des politiques forestières bois-énergie pour l'approvisionnement des villes en combustibles ligneux. On part de l'idée que, dans les 3 pays, les formations forestières sont similaires (avec bien sûr des stratifications différentes en lien avec les conditions physiques) et que donc la question de l'approvisionnement en bois-énergie se pose plus concernant les modalités d'aménagement forestier et surtout de la mise en exploitation avec les structures de production ad hoc telles que développées dans les 3 pays depuis une vingtaine d'années. Il s'avère que ces 3 « modèles » relativement similaires donc pourraient être rapprochés pour tenir compte des points positifs et négatifs rencontrés dans chaque pays après 25 ans.
- Il a été retenu le dispositif suivant :
  - Recrutement d'une équipe de 3 consultants sénior forestier spécialistes des politiques forestières pour la réalisation d'une mission qui se déroulerait en 3 étapes
    - Etape 1 : Identification comparée des atouts et limites des actions développées dans le secteur bois-énergie depuis 25 ans (partir du premier travail chapitre 8 des 3 SDACD)
    - Etape 2 : Mise en perspective des travaux engagés par les 3 UCC depuis janvier 2015 notamment des travaux SDACD, SDAFC et composantes 2 et 3
    - Etape 3 : Organisation de 2 ou 3 rencontres inter-pays pour analyser ce qui peut être retenu dans chaque pays des expériences vécues des 2 autres
    - Enfin, une étape 4, mais qui peut ne pas concerner le projet, serait d'intégrer ces éléments dans le cadre légal et réglementaire de chaque pays.
  - Dans un premier temps, les 3 UCCs devront engager des réflexions sur la nécessité de mise en commun des acquis 3 pays par l'identification d'un consultant spécialisé;
  - un TDR sera élaborer pour conduire l'étude en vue de définir les convergences des politiques bois-énergie en question, et de dégager les perspectives en rapport avec les objectifs de FONABES.
- Le travail sera conduit par un chef de file nigérien avec des correspondants à identifier au Burkina et au Mali;
- **Dates butoirs : le 20 février 2017 avec comme leader le responsable UCCs Niger qui assurera la rédaction du premier jet de ces TDR qui seront diffusés dans les 2 autres UCC. Chaque responsable UCC fournira le CV des consultants.**

## **5.2 Suivi des prix**

La version quasi finale des enquêtes prix combustibles domestiques a été réalisée avec le consultant BDD 3 pays.

Il doit remettre ces fiches en ordre et en revoir la forme pour qu'elles soient applicables dans les 3 pays (sans en changer le contenu). Les 3 responsables UCC doivent donc formellement les approuver.

L'UCC Niger pourra engager les enquêtes terrain (bord de route, ville) au plus vite et fournir les premiers résultats en terme de prix moyens des différents produits et structures des prix.

Le consultant pourra ensuite faire le même travail d'enquête à Ouagadougou, en relation avec le responsable UCC qui devra recruter un consultant BDD à cette occasion.

## **6. Validation des PAGS/PSG par l'AF**

Une réunion a été organisée à la Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF) pour faire un point d'avancement des travaux relatifs à la composante 2a : élaboration des PAGS et arrêter quelques axes pour leur validation par l'AF en particulier pour appliquer la loi de 2004 qui stipule que l'exploitation par des marchés ruraux implique la mise sous aménagement et donc la transformation des marchés ruraux orientés en contrôlés. Ce point est très important parce que pouvant renforcer la confiance des populations dans la mesure où elles devraient récupérer 50% des taxes au lieu de 30% soit 175 FCFA !

Il a été retenu que les PAGS/PSG seraient remis à la DGEF pour étude (sur une durée limitée à définir d'accord partie) et engagement du processus de transformation des PR d'orientés à contrôlés.

Les travaux d'élaboration des PAGS / PSG se situent au niveau de l'interprétation et de l'analyse des données d'inventaire forestier dont l'expert forestier en charge du travail a présenté la situation. FONABES se situe dans la continuité de GESFORCOM (2008-2012) qui, lui-même vient à la suite du PAFN (2002-2006). Les données montrent dans une première analyse que la ressource existe au niveau des 9 terroirs retenus par FONABES.

Il a rappelé que dans le cadre de la politique forestière au Niger des directives ont été élaborées et elles doivent être mises en œuvre. Le modèle de PAGS/PSG retenu (conçu par GESFORCOM et appliqué à 20 plans) est destiné aux agents techniques sur le terrain. Ce sont donc des plans simplifiés et améliorés que l'AF n'a jamais validé. Comme dit précédemment, les futurs plans de FONABES seront soumis à l'AF pour qu'elle vérifie leur conformité et les valide en application de la loi 2004-040.

Il a été rappelé qu'à Madarounfa au sud de Maradi, le niveau d'appropriation est réel et les marchés ruraux en sont à leur quatrième rotation.

Enfin, l'élaboration des PAGS a un coût : c'est un investissement confié à un Projet en l'absence d'intervention de l'AF (comme pour les PAGS Gesforcom). Ces plans indiquent la forme d'exploitation forestière à appliquer en un lieu donné suivant des normes bien précises avec des quotas et des parcellaires définis en fonction de l'évaluation et de la répartition de la ressource. Il faut souligner que cette exploitation de la ressource fait partie de l'aménagement au même titre que les mises en défens ou les actions de restauration ou de plantation. Comme l'on démontré de nombreux chercheurs, le cycle de vie et de mort des formations contractées de l'ouest nigérien est une réalité et il est important de s'y référer dans les PAGS donc dans la fixation des quotas de prélèvement annuels fixés après évaluation des stocks en bois mort ou en bois vert des terroirs forestiers inventoriés.

Ce point a été bien compris des représentants de l'AF qui expliquent la non prise en compte des 20 PAGS élaborés par GESFORCOM en 2011 avec comme conséquence le maintien des marchés ruraux sous un statut orienté et non pas contrôlé faute d'un arrêté ministériel à prendre à cet effet. Cela n'a pas

eu lieu du fait de la question de quota pour laquelle il ya eu beaucoup d'appréhension. Par ailleurs, il a été signalé l'existence d'un canevas type de contenu pour rédiger les plans d'aménagement en question.

Ces derniers points devront être clairement explicités lors de la présentation des PAGS avant leur validation et un calendrier devra être arrêté pour « ne pas laisser filer le temps » !

## **7. Composante 3 : CFD**

### **7.1 Composante 3a : Base de donnée**

La mise en place d'un CFD fonctionnel implique la mise en place d'une base de données qui est en mesure de traiter au jour le jour les flux de produits à un poste situé dans la commune la plus en aval des flux. Ce dispositif a été testé de 2010 à 2012 dans le cadre du projet Gesforcomet avait donné des résultats plutôt encourageants. Il avait ainsi été démontré que le dispositif de CFD pouvait être autofinancé par les prélèvements fiscaux réalisés sur les transporteurs (prise en charge des 6 motos + carburant et rémunérations des 6 agents de contrôle communaux). Le vrai problème de cette expérience avait été que des actes de mauvaise gouvernance avec implication des agents de l'AF locaux avait cassé la dynamique et enlever toute crédibilité au dispositif. Un travail d'étude rétrospective va faire le point et recommander des modifications conceptuelles.

Souley Doudou, responsable BDD 3 pays a présenté la structure de la base de données du CFD mis en place par GESFORCOM et récupérée à Torodi et Makalondi. Le contenu de rapport type généré mensuellement à partir du programme a aussi été présenté. Doudou a indiqué les informations importantes issues de cette base de données et qui peuvent être utiles aussi bien pour les communes que pour la DGEF elle-même, devenant ainsi un outil stratégique et efficace de prise de décision pour une gestion durable, rationnelle et démocratique des ressources naturelles.

Il s'en est suivi un débat fort intéressant où il a été noté d'abord l'effort important à fournir par le service de l'environnement dans le cadre du suivi. D'autres intervenants ont suggéré d'approfondir les investigations pour savoir les raisons de l'arrêt du CFD alors qu'il fournissait des informations capitales au service des Eaux et Forêts.

Il a été notamment souligné qu'il existe une certaine forme de relation entre les agents forestiers et les SLG sur le terrain, et la présence de ces agents CFD étaient une entrave à cet état de fait. Raison pour laquelle ces agents CFD étaient devenus indésirables d'un côté comme de l'autre. Néanmoins, on doit également les interroger pour avoir leurs points de vue à eux.

Il prévalait une situation où tout un système empêchait le fonctionnement d'un cadre légal. Les SLG doivent sortir de ce contexte népotiste et patrimonial et faire fonctionner la démocratie locale. Il faut donc trouver des solutions pratiques.

Ainsi, certains participants ont demandé au Projet FONABES s'il était possible d'organiser une rencontre entre les différents acteurs du CFD sur le terrain pour débattre du problème face à face. Quelque fois, l'immixtion du politique est en grande partie responsable du mauvais fonctionnement du système, sans compter le manque de collaboration des agents forestiers sur le terrain car ils voyaient les agents communaux du CFD comme de potentiels concurrents. Par ailleurs ces agents communaux CFD n'étaient pas d'un bon niveau d'instruction. A cet effet, il a été donc suggéré de sélectionner les agents du CFD parmi les nouveaux agents forestiers recrutés et les former pour ce travail. La question est maintenant de savoir s'il y a suffisamment d'agents forestiers pour satisfaire ce besoin crucial. En outre il convient de se poser la question d'une double tutelle de ces agents fonctionnaires entre l'Etat et les communes, ce n'est pas forcément bon pour l'appropriation du dispositif par les maires, toujours jaloux de leurs prérogatives.

En cas de reprise/relance du CFD, il a été proposé que la DGEF soit bénéficiaire de la base des données en raison de la qualité et de la pertinence des informations qu'elle délivre. La DGEF pourrait ainsi abriter cette BDD dans ses locaux tout en facilitant l'accès à une institution de recherche nationale (INRAN) pour des études éventuelles. Cela motivera davantage les agents forestiers et leurs responsables, et en

plus, cela garantirait sa suite même après le Projet. La DGEF serait plus efficace avec des missions plus fondées. Des agents forestiers pourront ainsi être formés à cet effet, avec un système de suivi informatisé. Normalement aucune opposition ne devrait être faite à cela, l'important est la fonctionnalité du système et son utilisation à bon escient.

## **8. Suivi environnemental**

Selon la présentation faite par le Coordonnateur UCC Niger, ce travail se trouve en rapport avec l'étude sommaire faite à Baban Rafi (Région Est du Niger) et Nimpélina (Région Ouest du Niger), dans le cadre de l'article élaboré et présenté en décembre 2016 à Paris à l'occasion de la Conférence annuelle de l'AFD (Agence Française de Développement) sur le thème "Communs et développement".

Il s'agit donc de voir comment approfondir le travail à travers une étude sur l'évolution de la ressource forestière après 5 ans, 10 ans, 15 ans, voire 20 ans d'exploitation de bois. Il pourrait s'agir d'une étude sur l'évolution du diamètre, de la mortalité, et de la composition floristique.

Pour l'expert forestier travaillant sur cet aspect depuis des années, la réalisation d'une telle étude est possible car des données existent à plusieurs échelles temporelles et, présentement une thèse est en cours sur les parcs agro forestiers (parcs cultivés), conduite par Barmo Soukaradji (Chercheur INRAN). Cette étude pourra se faire à travers une analyse diachronique s'appuyant sur les données d'inventaire et de la télédétection avec notamment un site  $T_0$  (par exemple Tientiergou pour la région ouest du pays). Les données brutes sur les diamètres seront utilisées. Pour conduire l'étude, il faudra voir la possibilité d'impliquer Dr Abdou Amani, qui a récemment soutenu une thèse réalisée dans le cadre de la forêt de Baban Rafi, et M.Assoumane Garba qui a suivi une formation de télédétection à Montpellier. Cette étude pourrait s'effectuer sous forme d'une collaboration tripartite INRAN/FONABES/DGEF. Sur Maradi, il n'y a pas de problème de disponibilité de données car beaucoup d'inventaires ont été réalisés mais pour l'Ouest (Torodi), il faut trouver des éléments dans les archives. Il faut dès à présent lancer la démarche avec un premier TDR qui sera circuler entre les intervenants.

Ce travail s'inscrit dans le cadre du suivi environnemental prévu aux TDR du projet dont le point de départ sera la forêt de Baban Rafi, même si elle se situe hors du cadre du bassin d'approvisionnement de la ville de Niamey. A contrario, cette forêt est un peuplement arbustif à Combrétacées au fonctionnement similaire aux brousses tigrées de l'ouest. La possibilité de retenir un site dans la forêt de Tientiergou dans le département de Say viendra compléter ce travail d'étude comparative.

Quant à Assoumane Garba, cela lui permettra de réviser et valoriser les connaissances acquises lors de sa formation en France. Il a informé l'assistance que la FAO a mis au point un logiciel qui peut être testé (sur 500 ha) à cet effet pour évaluer la différence avec un inventaire effectué sur le terrain. Cela donnera effectivement des arguments pour la réduction des coûts de réalisation des inventaires forestiers.

Pour Dr Amani, la question de participation ne se pose pas puisque Dr Ichaou, le Chef d'équipe a accepté, et cela revêt un intérêt tout particulier, notamment scientifique, pour la forêt de Baban Rafi. Il suggère à cet effet, que les TDR soient bien formulés surtout que le travail porte sur 3 pays. Les paramètres écologiques doivent être bien définis pour permettre une bonne comparaison.

Dans le contexte du projet FONABES, il convient aussi de retenir que cette action se ferait sur budget initialement prévu pour le partenaire CIFOR mais inutilisé du fait de son retrait du Burkina début 2016 mais aussi, malgré les efforts du projet de la non réponse de son dernier représentant à des demandes d'intervention concentrée sur le Burkina Faso (commune de Bougnounou). La solution envisagée permettrait, avec la participation du CNRST Ouagadougou voire de l'IER Bamako de réaliser un travail d'étude comparative sur la résilience des formations de savanes arborées et arbustives entre les 3 pays cibles ce qui rentre bien dans les objectifs assignés. Il a été retenu que le chef de projet prendra contact avec FFEM pour valider cette proposition après avoir engagé la réflexion sur les coûts de tels travaux. En attendant, il est important que, dans les 3 pays un projet de TDR (avec budget) soit élaboré.

## 9. Réunion SCAC

Suite à un RDV fixé auparavant, une réunion a eu lieu au SCAC avec l'attaché de coopération scientifique, le 20 janvier 2017 à 9 heures. Cette réunion a porté sur la possibilité d'organiser un atelier scientifique intitulé "gestion des ressources naturelles et changement climatique" qui serait une première au Niger depuis très longtemps.

Le SCAC a confirmé la possibilité de prise en charge des frais AR France – Niger pour 2 experts de l'université de Toulouse (enseignant-chercheur, directeur de thèse d'Abdoukarim Boubacar) et d'un chercheur CIRAD consultant de Fonabes sur la question de l'évaluation de la ressource dans les 3 pays.

Il a été suggéré de recentrer la tenue de cet atelier autour de l'Université de Niamey et lui donner une connotation plus scientifique. Il a été aussi réaffirmé la nécessité d'une meilleure identification des participants. Une autre réunion est prévue se tenir en juin avec le SCAC pour proposer une date de la tenue de l'atelier.

Au-delà de cet acquis, il est nécessaire de trouver d'autres moyens et de préciser les modalités de l'organisation.

## 10. Réunion AGRHYMET

Une discussion avec AGRHYMET a permis de s'assurer d'une co-organisation avec Fonabes de cet atelier (et aussi avec l'Université de Niamey) et il faut donc engager la rédaction détaillée d'un appel à communication qui sera diffusé dans toutes les universités du Niger mais aussi à l'INRAN et d'autres institutions de recherche au Niger. Dès que ces éléments auront été arrêtés (ainsi que le budget prévisionnel), le principe de cet atelier pourra être confirmé.

Une brève présentation de l'objet de la mission du Chef de projet FONABES au Niger a été effectuée et cela a permis de faire allusion aux marchés ruraux (MR) de bois des sites d'intervention. FONABES intervient dans le cadre d'un accompagnement à l'exploitation forestière où les communes ont un rôle central à jouer. C'est un projet pour l'harmonisation des approches au niveau des 3 pays. Au Niger, des agents forestiers communaux ont été mis en place mais en général on assiste encore à une exploitation abusive et non organisée.

Il a également été fait cas de l'article élaboré sur le bilan des MR et présenté à la Conférence annuelle de l'AFD tenue à Paris sur le thème "Communs et développement". C'est un travail de réflexion qui permet de renforcer le Projet avec financement AFD. A Maradi, les MR ont pris leur assise territoriale, alors qu'à Makalondi, c'est la catastrophe sur le plan de l'exploitation. Les villageois se sont quand même approprié le terroir et ont réussi à limiter les migrations. Des travaux de suivi restent néanmoins nécessaires (voir para. 8).

D'autre part, le SCAC apporte une bourse de formation à un forestier nigérien qui s'intéresse aux questions de RNA (Gao) autour de Niamey et à la gestion des ressources<sup>1</sup>. C'est une bourse en alternance avec 6 mois à Toulouse et 6 mois à Niamey avec terrain. La première collecte a eu lieu et l'impétrant est présentement sur le traitement des données. Cette thèse sera un élément structurant de l'atelier scientifique présenté précédemment. Il serait l'occasion de réunir des chercheurs de divers horizons sur la GRN. Il s'agit à présent de cibler les participants. Il y a longtemps qu'il n'y a pas eu d'atelier au Niger sur la gestion des ressources naturelles et la RNA, en relation avec le changement climatique. Cet atelier qui pourrait durer un à deux jours concernera des participants qui auront des communications à présenter. Si AGRHYMET confirme son intérêt, sa participation est la bienvenue. La note de présentation sera améliorée mais on ne débordera pas du fond. Quelqu'un comme Pr Ali Mahamane de l'Université de Diffa pourra certainement être associé avec les autres Universités régionales qui auraient un papier à présenter.

---

<sup>1</sup> *Place des parcs agro-forestiers dans les stratégies de subsistance des exploitations agricoles familiales dans le bassin d'approvisionnement en bois-énergie de Niamey*



Pour Pr Sanoussi ATTA, c'est toujours un plaisir de se rencontrer après 20 ans de séparation. Il conduit des activités de recherche dans le domaine du suivi environnemental, et s'est prononcé tout à fait favorablement pour la co-organisation de l'atelier scientifique sur la GRN. Il y a des bâtiments qui peuvent bien accueillir l'évènement tant dans l'enceinte du Centre AGRHYMET qu'à l'Université (FLSH, ou ailleurs). Quant au financement, il y a lieu de voir avec l'ICRAF, et bien d'autres institutions clés qui peuvent apporter une valeur ajoutée. Des articles scientifiques peuvent être produits même au niveau de l'Université car il y a beaucoup de travaux qui sont menés mais non publiés. Cet atelier, s'il arrivait à se tenir, serait l'occasion d'une animation scientifique pour faire le point sur cette technique de RNA. Le Niger est cité en exemple dans ce domaine, il y a des images, il y a la matière. Il faut rassembler les éléments scientifiques ici au Niger, et surtout avec les universités de l'intérieur.

Quant à Dr Maguette KAIRE, il a commencé par évoquer l'expérience du PROGEDE au Sénégal, intervenant à Tambacounda et Kolda dans le cadre de l'aménagement de plus d'1.000.000 ha. Il a également souligné la collaboration qu'ils entretiennent avec l'équipe de recherche de Dr Ichaou qui dispose d'importantes données historiques sur la forêt de Baban Rafi, et qui a donné l'occasion de réaliser une thèse par Dr Amani Abdou. Il a aussi évoqué l'activité dans le cadre de REDD+ qui peut être sollicité pour le financement. Cet atelier, selon KAIRE sera une bonne occasion pour discuter du contenu des plans d'aménagement auquel tout le monde fait allusion. A l'image de l'Atlas publié sur la gestion de l'environnement en Afrique de l'Ouest, les actes de cet atelier pourront aussi faire l'objet de publication.

Le Chef de Projet a rétorqué en indiquant que dans le cadre des interventions des projets ici aussi au Niger plus de 800.000ha ont été mis sous aménagement mais la question à ce niveau serait de savoir ce que cela va donner si on aménage et si on n'aménage pas. D'autre part, l'élément central de l'atelier pourrait être la question énergétique au niveau des campagnes, les MR ne sont pas la panacée. Faire une relation entre la production énergétique et l'environnement. A cela s'ajoute la stratégie de développement de l'émission du carbone, sans oublier la question du climat. Une dizaine de communications pourront être retenues.

Mr Idrissa Oumarou, Coordonnateur UCC Niger/FONABES, partie prenante de l'organisation de l'atelier, a pour sa part indiqué qu'avec des échanges, des rencontres, on arrivera à surmonter bien d'obstacles dans le cadre de cette initiative. La durée de 1 à 3 jours est supportable avec des exposés de 15 mn. Pour donner forme à cela, il faudra organiser une réunion plus élargie (en mars par exemple) où prendront part l'AGRHYMET, l'Université, et l'INRAN.

## 11. Recommandation

Une recommandation d'ordre général a été faite qui serait de prévoir, avec les communes, l'insertion d'éléments des SDAFC dans leurs PDC en particulier pour ce qui concerne le CFD.

Une réunion des UCC pourrait avoir lieu vers les 22, 22 et 23 février 2017 à Ouaga dans les locaux du projet au CILSS. L'ordre du jour pourra porter sur :

- Etat d'avancement des composantes 1 a et 1b
- Etat d'avancement des composantes 2a et 2b
  - Stratégie de restructuration des MRx au Niger et au Mali et des CAF/GGF au Burkina Faso
  - Stratégie de développement et de suivi de l'exploitation et de la commercialisation dans les 27 sites cibles
- Etat d'avancement de la composante 3
  - Conception d'une base de données des flux de bois-énergie commune aux 3 pays
  - Stratégie d'harmonisation des politiques forestières
- Etat d'avancement de la composante 4
  - Suivi des prix
- Situation financière du projet

Annexe 1 : Listes de présence réunions 1 et 2



Projet Gestion des forêts naturelles et  
approvisionnement durable en bois énergie  
des villes du Sahel  
UCC NIGER  
Niamey - Niger

Niamey, le 18/01/2017

**LISTE DE PRESENCE**

**OBJET DE LA REUNION :**

Point sur la réalisation de travaux d'inventaire  
par BEIE de élaboration des PASS.

LIU : Salle de réunion DGA - INVRAN à 7h00

N°	Noms et Prénoms	Structure	Contact	Signature
1	Souley Doudou	FONABES (BOB)	89382460	JM.dodou
2	Aboubacar ICHAKI	INVRAN	96572119	
3	Hassane Djibo	BEIE	96900974	
4	Ichisse Dumarou	Coordonnateur UCC	91627077	
5	Chaïbou Kado	BEIE	96436098	
6	Nouhou ABDOU	BEIE	96982523	
7	Soni Kouzi	BEIE	96586889	
8	ALIO HAMIDIL	BEIE	90482590	
9	Pierre MONTAGNE	CIRAD - FONABES	99125821	
10	Doukha N. Sanoussi	INVRAN	99994204	
11	Ichisse D. Kadidia	Bonsultante Genec	96450468	
12	Garba Tagoua	Debrout Niger	98356441	
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				



Niamey, le 19 Janvier 2017

**LISTE DE PRESENCE**

**OBJET DE LA REUNION :**

Processus d'élaboration des PAFS et  
étude comparative Torodi-Madarounfa, et divers

Lieu : Salle de Réunion de la DGEF

N°	Noms et Prénoms	Structure	Contact	Signature
1	Idrissa Oumerou	Coordonnateur UCC	91-62-7077	
2	Moustapha Ibrahim	DAFRAT	96372075	
3	Botrye Souleymane	DAFRAT	96523788	
4	Assoumane Benba	ADNSMV	96097299	
5	Amani Abou	INRAN	96777076	
6	Patte MONTAGNE	CLAD-FONABES	99125811	
7	Aboubacar ICHAK	INRAN	96572110	
8	Baba El Hadji Ousmane	Fonabes	96403438	
9	Souley London	FONABES/BOIS3Boys	89382465	
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				

**Programme de travail du Chef de projet au Niger du 17 au 21 janvier 2017**

<b>Période</b>	<b>17.01.2017</b>	<b>Mercredi 18.01.2017</b>	<b>Jeudi 19.01.2017</b>	<b>Vendredi 20.01.201</b>	<b>21.01.2017</b>
<b>Matin</b>		<p><u>Réunion</u>  <b>Ordre du jour:</b>                      - Point sur les Inventaires forestiers réalisés;                      - Interprétation des données d'inventaire : voir les unités de cartographie à considérer pour le traitement des données d'inventaire réalisé sur la base des strates de végétation de la cartographie de Mandé, différente de la légende COS (Cartographie de Adama);                      - Elaboration des PAGS et des blocs de parcellaire</p> <p><b>Participants:</b>                      - Dr Ichaou, Expert forestier                      - BEIE : Coordonnateur et membres de l'équipe d'inventaire,                      - Sani Mochi (agent de relevé pour la délimitation des terroirs et massifs),                      - Nouhou Abdou (cartographe)</p> <p><b>Lieu :</b>                      Salle de réunion DG INRAN  <b>Heure:</b> 9h</p>	<p><u>Réunion</u>  <b>Ordre du jour:</b>                      - Processus de validation des PAGS;                      - Etude comparative sur la gestion forestière par les marchés ruraux de bois de Madarounfa (Maradi) et Torodi (Tillabéri);                      - Identifier où se trouve le dispositif informatique de saisie des données du CFD de GESFORCOM;                      - Mise au point d'un même système de suivi CFD pour les 3 pays;                      - localisation de la BD du CFD au Niger: INRAN ou DGEF ?</p> <p><b>Participants:</b>                      - Dr Ichaou                      - DGEF: Col IbroAdamou (prévoir un entretien en marge pour l'étude sur la Stratégie de remise en place du CFD), Col S. Yacouba;                      - AssoumaneGarba,                      - Dr Abdou Amani,</p> <p><b>Lieu :</b> Salle de réunion DGEF  <b>Heure:</b> 9h</p>	<p><u>RDV1</u> (9h):  <b>Structure:</b> Ambassade de France / SCAC  <b>Responsable :</b> Régis GUILLAUME</p> <p><b>Objet :</b> Atelier international sur le thème "Gestion forestière, démographie, et urbanisation"</p> <p><u>RDV2</u> (11h) :  <b>Structure:</b> CR AGRHYMET  <b>Responsable :</b> Sanoussi ATTA, Responsable de la recherche</p> <p><b>Objet :</b> non connu</p>	Départ du Chef de Projet
<b>Après midi</b>	Arrivée du Chef de Projet	<p>- Rencontre avec Mamadou Mamane;                      Objet : un TDR à élaborer pour une analyse critique sur les expériences sous régionales, les convergences des politiques bois-énergie, et les perspectives des politiques forestières;</p> <p>- Rencontre avec HamadouMamoudou                      Objet : TDR à établir pour réaliser une étude diagnostique sur le blocage du CFD mis en place par GESFORCOM ;</p>	<p>- Rencontre avec GarbaDoga                      Objet : démarrage des activités de terrain (programmation 2017), CCP et avenants, divers;</p> <p>- Rencontre avec Kadidja Idrissa et Baba Elhadji                      Objet :restructuration/renouvellement des SLG et intégration des femmes</p>	15h à <b>16h 45 précises</b> : Synthèse et suites à donner	